



**COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC  
CHAMBRE CRIMINELLE**

**L'HONORABLE ÉLIANE-B. PERREULT  
JUGE COORDONNATRICE**

Palais de justice  
1, rue Notre-Dame Est, chambre 12.36  
Montréal (Québec) H2Y 1B6

**AUX : INTERVENANTS EN MATIÈRE DE JUSTICE CRIMINELLE**

**DATE : 8 JUILLET 2021**

**OBJET : COVID 19 — MÉMO 65 — AVIS IMPORTANT / LES DEMANDES PONCTUELLES D'URGENTES, À LA COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE CRIMINELLE, DU 12 JUILLET AU 16 JUILLET 2021**

---

Bonjour à tous les intervenants,

Veillez prendre note qu'à compter du 12 juillet jusqu'au 16 juillet 2021 inclusivement vous devez adresser **toutes demandes urgentes au juge Daniel Royer ([daniel.royer@judex.qc.ca](mailto:daniel.royer@judex.qc.ca)) avec copie à son adjointe, madame Sabrina Scalvini ([sabrina.scalvini@judex.qc.ca](mailto:sabrina.scalvini@judex.qc.ca)).**

Dans les cas où la demande urgente concerne une procédure judiciaire, celle-ci doit être préalablement déposée au greffe du district concerné, conformément aux règles de pratique de la Cour supérieure.

Chaque demande adressée au juge désigné **DOIT** inclure, en copie conforme, la coordination à l'adresse [ch.crim.csq.mtl@judex.qc.ca](mailto:ch.crim.csq.mtl@judex.qc.ca).

Je vous remercie pour la collaboration que vous continuez à démontrer avec la Chambre criminelle de la Cour supérieure dans cette évolution des mesures sanitaires et des façons de faire, reliées à la pandémie. Nous devons poursuivre notre effort collectif.

À titre de coordonnatrice de la Chambre criminelle, vous pouvez compter sur mon soutien.

Je vous souhaite une excellente journée.

Éliane-B. Perreault, j.c.s. juge coordonnatrice